

Des mots pour...

... éclairer le reste pour vivre

En 2012, Bruno Lachnitt, alors directeur de la MRIE, et Bernard Cogne, coordinateur de l'UDCCAS¹ du Rhône, se sont rencontrés sur la question du reste-pour-vivre. Tous deux longtemps en première ligne de l'urgence sociale, au Secours Catholique pour l'un et au CCAS de Saint-Priest pour l'autre, ils partageaient ce souci de remettre les pendules à l'heure par rapport à certaines idées tenaces, par exemple que les pauvres devraient apprendre à mieux gérer leur budget, ou encore qu'on s'en sort mieux avec un RSA qu'avec un SMIC, ou enfin que les aides dites « facultatives » octroyées par les CCAS seraient des aides optionnelles, versées selon le bon vouloir des élus, des budgets communaux ou encore des électeurs. C'est cette volonté conjointe de donner à voir la réalité vécue par les personnes pauvres qui a guidé ce travail.

Il s'agit de recenser les budgets des demandeurs d'aide financière auprès des CCAS et de calculer ce que l'on appelle leur reste-pour-vivre, c'est-à-dire leur revenu disponible une fois les charges incompressibles déduites². Autour de cette volonté, se sont mobilisés des partenaires pour rendre l'étude possible, et notamment des CCAS de la région, et des énergies aussi, pour construire un outil qui permette de calculer un reste-pour-vivre en tenant compte de la difficulté pour les personnes de connaître précisément toutes leurs dépenses. Au printemps 2013, l'outil était prêt et l'étude engageait 50 CCAS volontaires de la région, qui nous ont renvoyé 3 359 questionnaires³, correspondant à *minima* à la situation de 6 000 personnes (enfants compris).

Un mot sur les résultats de cette étude. Après soustraction des dépenses contraintes et dettes remboursées chaque mois, il ne reste que 126 € par mois et par unité de consommation aux personnes pour vivre, c'est-à-dire se nourrir, se vêtir, se meubler, se distraire, etc. Pour un tiers des ménages enquêtés, l'étude rend compte de reste pour vivre négatif : pour ces ménages, les dépenses contraintes sont supérieures aux ressources, autrement dit avant même d'avoir terminé de payer les factures, il n'y a déjà plus rien.

La MRIE vient de publier le rapport qui présente ces conclusions en détail⁴. Merci à Bernard d'avoir soutenu cette démarche, et d'y avoir consacré les moyens nécessaires en ces temps de restrictions multiples. Merci aussi d'avoir partagé avec Bruno ce grain de « folie », celui qui nous fait nous embarquer dans des entreprises un peu dingues parce que l'on est convaincu que le résultat fera avancer la lutte contre la pauvreté. Cette étude est sans aucun doute de celles-ci...

Bernard nous a quittés le 11 avril. Nous gardons de lui cette conviction que les CCAS sont un poste avancé de lutte contre la précarité, autant concernant la connaissance des situations que concernant l'action pour y remédier. La proximité, la relation et la possibilité d'agir « à côté » du droit commun sont des ressources sans doute encore sous-estimées pour permettre à chacun de vivre dignement.

Annaïg ABJEAN, Directrice de la MRIE

¹ Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale

² Le CNLE propose l'adoption d'une définition unique de ce concept : « reste pour vivre = ressources – dépenses contraintes ». Cf. : rapport de juin 2012 « Pour une mise en œuvre du droit à des moyens convenables d'existence ».

³ qui propose aux demandeurs d'aide financière auprès des CCAS de renseigner chacun de leurs postes de ressources et de dépenses contraintes (deux options sont alors possibles : soit la personne connaît le montant de cette dépense et il est saisi, soit la personne ne le connaît pas et une valeur de référence est automatiquement proposée).

⁴ www.mrie.org/nos_publications/2015/Le_reste_pour_vivre_des_usagers_des_centres_communaux_d'action_sociale_-_Enquete_et_analyse_du_budget_de_3_359_menages

Sommaire

L'ARTICLE du MOIS

ENTRE ÉCOLE ET MISSION LOCALE

PARCOURS DE JEUNES

p.2

L'ACTU de la MRIE

Travaux en cours ...

- × Protection de l'enfance
- × Jeunes dits « en errance »
- × L'accès aux soins des personnes pauvres en situation de handicap

A propos... ... Tous lyonnais, tous solidaires

Infos MRIE

p.4

A la une

**126 € par
mois et par
unité de
consomma-
tion**



C'est ce qu'il reste, en moyenne, pour vivre aux 3400 ménages usagers des aides facultatives, une fois les dépenses déduites

**Source :
Etude « Reste pour vivre »
UD-CCAS 69 - MRIE, 2013**

ENTRE ÉCOLE ET MISSION LOCALE PARCOURS DE JEUNES

Les chiffres clés des missions locales de Rhône-Alpes en 2010 soulignaient qu'un peu plus du tiers des jeunes décrocheurs mettaient en moyenne 31 mois et plus pour s'inscrire en Mission locale. Pour les professionnels, ce temps qu'ils ont pu qualifier « d'errance » était une sorte de « trou noir » qu'ils étaient désireux d'éclairer afin de mieux adapter leur action. Les premiers résultats d'une étude menée par la MRIE et les missions locales (et arrêtée faute de financement) ont montré qu'il se passait « des choses » dans ce temps. Plusieurs structures (ARML, CEREQ, MRIE, ODENORE, PRAO¹) ont alors ré-engagé cette étude, avec le soutien de la Région Rhône-Alpes. Nous vous présentons dans cette lettre une partie² de l'étude qualitative réalisée par la MRIE et l'ODENORE, à partir de 14 entretiens de jeunes, hommes et femmes, de 18 à 25 ans, habitant majoritairement dans une grande agglomération, dont 4 ont obtenu un bac. Ces jeunes venaient de s'inscrire en mission locale (pour 13 d'entre eux) et étaient volontaires pour un entretien.

DES PARCOURS OÙ SE CUMULENT LES RUPTURES...

Les parcours des jeunes que nous avons rencontrés, loin d'être linéaires, sont caractérisés par des ruptures qui la plupart du temps sont des obstacles à gravir ou contourner, qui peuvent freiner, bloquer ou provoquer des retours en arrière, mais peuvent parfois être aussi des ouvertures. Celle qui est commune à l'ensemble des jeunes rencontrés (du fait de l'objet de l'étude) est la rupture scolaire. Elle marque fortement leur parcours et impacte certainement leur rapport futur aux institutions. Mais d'autres ruptures viennent s'ajouter à celle-ci, voire parfois la provoquent. Leur pluralité et leur cumul génèrent une forte précarité : rupture avec les parents (volontaire ou subie), scolarisation hors de sa ville ou de son quartier, déménagement (volontaire ou subi), rupture avec le monde extérieur et réclusion chez soi, ruptures amoureuses, agressions subies.

« j'ai pris RV avec le CPE pour lui dire que j'étais partie de chez moi de mon plein gré, je ne voyais plus mon père, un peu ma mère et que mon copain était majeur. Pour mes absences, quand ils appelaient mon père, il leur disait que j'étais plus sa fille, qu'ils se débrouillent. »*

*Conseiller principal d'éducation

Leïla, 20 ans, Sans diplôme, niveau Bac, un an et demi en situation de non recours à la mission locale

« Quand on est arrivés ici, on était quatre frères dans une maison et puis mon père qui est taxi en Suisse n'était pas trop souvent à la maison... On n'avait pas notre mère avec nous, c'était un peu difficile... On n'a pas trop eu la chance d'être toujours en famille, je pense que c'est ça aussi qui a joué un peu sur nos comportements, sur notre façon d'être quoi ».

Louis, 23 ans, sans diplôme, 2 ans en situation de non-recours

DES DIFFICULTÉS QUI SONT AUTANT DE FREINS

Pour certains jeunes, le contexte familial peut être source de difficultés supplémentaires, qu'il s'agisse de relations difficiles avec les parents, d'un conjoint qui sépare du réseau amical, de l'arrivée inopinée d'un enfant, ... Lorsque la personne n'est plus soutenue, ni affectivement, ni matériellement par ses parents, se loger est un vrai parcours du combattant et source de stress ; les missions locales semblent peu outillées pour accompagner vers le logement, qui pourtant est une condition pour accéder à l'emploi. De même, les jeunes sans soutien parental doivent faire avec la débrouille, les vols et les colis alimentaires pour se nourrir. Des difficultés administratives peuvent bloquer les parcours et des difficultés de transport ou des problèmes de santé être autant d'obstacles à surmonter. Enfin, les jeunes, lorsqu'ils sont peu soutenus par leur environnement proche sont à la merci d'escrocs (via internet) ou de profiteurs (travail au noir au final non payé).

¹ Animation régionale des missions locales, Centre d'études et de recherche sur l'emploi et la qualification, Mission régionale d'information sur l'exclusion, Observatoire des non recours aux droits et aux services, Pôle Rhône-Alpes sur l'orientation.

² Vous trouverez également dans l'étude qualitative une analyse de ce temps de latence sous l'angle du non-recours. Téléchargeable gratuitement sur ce lien <http://www.mrie.org/docs/transfert/publications/Entre%20Ecole%20et%20mission%20locale%20-%20MRIE%20-%202014.pdf>

ENTRE ÉCOLE ET MISSION LOCALE : QUE SE PASSE-T-IL ?

Ce temps parfois long entre le décrochage scolaire et l'inscription en Mission locale a pu être qualifié « d'errance » par des professionnels et institutions, nous avons préféré le terme de « latence » tout en le questionnant car il ne se passe pas « rien » pendant cette période, les situations sont cependant très diversifiées.

Certains jeunes ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en recherche, mais pour autant leurs réalités de vie sont diversifiées. Une part d'entre eux, après avoir « décroché » du système scolaire, **coupent les ponts avec l'extérieur pour un temps** (quelques mois voire quelques années) et se renferment au sein du cocon familial, voire s'isolent complètement. C'est en quelque sorte une fuite de la réalité « *je ne vois personne, je n'ai plus de problème* » nous disait une jeune fille. Internet offre alors des ressources inépuisables pour s'occuper (films, séries, documentaires, ...). Pour les jeunes que nous avons rencontrés, il a fallu un élément déclencheur pour qu'ils sortent de cette réclusion (déménagement, maladie d'un proche, ...).

D'autres « **rouillent** » dans le quartier, une « **activité** » collective dans les cités : les jeunes qui ne sont pas occupés par leurs études, un emploi ou autre, se retrouvent en bas des immeubles pour « ne rien faire » ensemble. Selon les témoignages recueillis, c'est tout d'abord un signe de rébellion puis cela devient pesant et ennuyeux sur la durée. La Mission locale est en grande difficulté pour proposer quelque chose aux jeunes de 16-18 ans, par conséquent à part attendre de grandir, quels choix s'offrent à eux ? Pour ces jeunes, le rôle de certains adultes³ (animateurs sportifs, médiateurs,...) qui gardent le lien et peuvent faire la bonne proposition au bon moment est primordial.

« Jen'ai rien fait du tout jusqu'au mois dernier. J'étais dehors, même la nuit des fois... J'avais plus de vie, j'avais un rythme, c'était même pas un rythme. On parle, on fume, on écoute la musique, tous les jours c'est pareil. Ça fane, il n'y a plus rien à faire, on s'ennuie tout le temps. Toutes les cinq minutes tu vas entendre : putain c'est la rouille ! »

Kylian, 17 ans, sans diplôme, 1 an (minimum) en situation de non recours à la Mission locale

Globalement c'est une période où les journées sont longues et ennuyeuses, teintées de culpabilité « *je ne sers à rien* ». Le sentiment de décalage par rapport à une norme est prégnant et difficile à vivre.

Pour une part des jeunes, la solitude des journées est compensée par les **sorties avec l'entourage**, les amis. Cela suppose que ceux-ci puissent le cas échéant financer ces sorties. Les jeunes qui avaient vécu cette situation en avaient profité pour **passer leur permis de conduire**, une étape pour eux en vue de leur insertion future et une manière aussi de se sentir en action malgré tout.

Certains ont eu un enfant pendant cette période. Si pour les hommes, cela les projette dans l'âge adulte avec le sentiment de responsabilité d'avoir des bouches à nourrir et donc une recherche active d'emploi, pour les femmes, être mère peut donner une place à part entière : à la fois une occupation et un statut social. Pour elles, l'enfant constitue souvent aussi une porte d'entrée pour leur accès aux droits : RSA majoré (avant 25 ans), logement ou hébergement...

Parmi les jeunes rencontrés, certains pensaient pouvoir **trouver un emploi par eux-mêmes**, sans soutien ou suivi par la Mission locale, et ont passé plusieurs mois à chercher. Ceux qui n'en trouvent pas ou sont insatisfaits de ce qu'ils trouvent finissent par s'inscrire en mission locale pour avoir un soutien, des conseils, des moyens supplémentaires dans leur recherche.

« Moi je ne rechigne pas dans le travail, j'ai besoin d'argent donc je me tais et j'y vais... Je ne suis jamais restée sans rien faire... Je me suis toujours débrouillée, déjà par rapport à l'argent, on a besoin de vivre et j'aime pas être dépendante des autres... »

Leïla, 20 ans, Sans diplôme, niveau Bac, un an et demi en situation de non recours à la mission locale

Enfin, une **part non négligeable des jeunes a travaillé** pendant la période de latence. Sur 218 jeunes enquêtés⁴ lors de leur première inscription (et ayant connu plus d'un an de latence) 63% disent avoir travaillé (19% ont travaillé plus de trois fois). Les situations vont de l'alternance « petit(s) boulot(s) » et recherche d'emploi à une succession d'emplois à temps plein. Ce qui nous a marqué lors de nos entretiens, c'est l'importance du réseau social, voire familial, pour trouver un emploi, même si certains y parviennent autrement.

Ce temps de latence est vécu diversement par les jeunes rencontrés. Certains y voient une prise de recul, un temps de réflexion bénéfique, d'autres, notamment ceux qui ont pu expérimenter l'emploi, une expérience enrichissante ou instructive, et d'autres enfin, n'en retiennent au cours de l'entretien qu'une perte de temps et du gâchis, qu'ils regrettent ou assument selon les jeunes. Ceux-ci semblent endosser l'entière responsabilité de leur échec, mais est-ce seulement le leur ?

Au final, il nous a semblé que le terme de latence n'était pas adéquat pour qualifier cette période car il se passe des choses, parfois importantes, dans la vie de ces jeunes. Ce sont d'ailleurs autant de points d'appui pour ceux qui ont à les accompagner ensuite quand les jeunes s'inscrivent en Mission locale⁵ par exemple.

Contact :

Laurence Potié, chargée de mission MRIE

³ Voir étude MRIE 2013, « Les jeunes dans les quartiers prioritaires : Quelle situation ? Quelle insertion ?

⁴ Enquête quantitative menée en Rhône-Alpes par le CEREQ.

⁵ Voir dossier MRIE 2014, « Ces jeunes qui ne viennent pas en Mission locale », p. 177.

A propos...



... **TOUS lyonnais, TOUS solidaires** : du 1er au 7 juin 2015, des associations proposent une expérience bénévole aux Lyonnais.

Tous Lyonnais, Tous solidaires permet de donner au plus grand nombre de citoyens

possible une idée de ce que peut être le bénévolat. Pour aller plus loin qu'une simple prise d'informations, il s'agira d'une découverte pratique, sur le terrain, encadrée par les bénévoles déjà engagés dans les différentes associations. À l'initiative de l'association les Petits Frères des Pauvres, de nombreuses associations (culturelles, sociales, sportives,...), ONG et Fondations, de toutes tailles et portant tous types de missions, ont déjà rejoint le projet pour faire découvrir le bénévolat aux citoyens de la Métropole.

Associations, si ce projet vous intéresse et que vous souhaitez y participer, vous êtes bienvenus, gratuitement, quelle que soit la taille de votre association, votre public... que ce soit pour proposer vos missions de bénévolat pendant la semaine, ou pour vous associer à l'organisation du projet dès aujourd'hui.

Pour en savoir plus :

www.touslyonnaistoussolidaires.fr

Pour en savoir plus sur l'association Les Petits Frères des Pauvres, à l'initiative de cette démarche : <http://www.petitsfreres.asso.fr>

QUELQUES DATES DE MANIFESTATIONS ET RENCONTRES

• Jeudi 28 mai 2015 à Lyon

ATD Quart Monde présente son rapport régional 2014

Pour plus d'info : atd.rhone-alpes@atd-quart-monde.org

Pour plus de manifestations : www.mrie.org

DES ARTICLES, PUBLICATIONS ET SITES QUI NOUS ONT PLU

• Martha Nussbaum, *Capabilités : comment créer les conditions d'un monde plus juste ?*, 2012

• Joan Tronto, *Un monde vulnérable : Pour une politique du care*, 2009

• Thomas Ott, *Les ingouvernables*, <http://www.ingouvernables.org/>

• PEROU (Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines), <http://www.perou-paris.org/pdf/Actions/Rapport2015.pdf>

Pour plus d'infos : www.mrie.org



14, rue Passet - 69007 Lyon

Tél. 04 37 65 01 93 - Fax 04 37 65 01 94

e.mail : mrie@mrie.org - site : www.mrie.org

Directrice de la publication : Annaïg ABJEAN

Création graphique : Nicole AYED

L'actu de la Mrie

Travaux en cours

Protection de l'enfance

Le travail du groupe interinstitutionnel protection de l'enfance et précarité a abouti à deux axes de travail en cours :

- Une étude sur la situation socio-économique des familles des jeunes placés pour la première fois en 2014 (Loire, Haute-Savoie et Isère),
- Un travail selon la démarche du « connaître avec pour agir ensemble » avec des parents d'enfants confiés et des cadres d'institutions pour mieux travailler en collaboration.

Référents : annaig.abjean@mrie.org
et laurence.potie@mrie.org

Jeunes dits « en errance »

Afin de mieux connaître la situation et les parcours de ces jeunes, la DRJSCS confie à la Mrie la responsabilité d'une étude sur les jeunes dits « en errance ». Cette étude s'appuiera à la fois sur une recherche bibliographique (y compris les travaux antérieurs de la Mrie), sur des entretiens auprès de professionnels et avec des jeunes confrontés à ces situations dans la région. Ce travail est actuellement en cours, il devrait être disponible d'ici fin 2015.

Référent : elodie.jouve@mrie.org

L'accès aux soins des personnes pauvres en situation de handicap

La Mrie participe à une étude conduite par l'APF (Association des paralysés de France) sur l'accès aux soins des personnes cumulant situation de pauvreté et situation de handicap. En articulant questionnaire, groupes de réflexion, identification de personnes et dispositifs ressources et entretiens auprès des personnes concernées, il s'agit d'appréhender les obstacles rencontrés par les personnes et les leviers mobilisés à la fois dans leur accès aux soins mais aussi dans l'exercice de cet accès. Dans ce cadre, la Mrie réalise une enquête par questionnaire dans le département du Rhône et mène une série d'entretiens de type biographique avec des personnes allocataires de l'AAH afin de saisir de manière plus fine leur expérience. Cette étude devrait être disponible d'ici la fin d'année.

Référents : flora.perrier@mrie.org
et elodie.jouve@mrie.org

Infos Mrie

Francis Vernède, chargé de mission a quitté la Mrie pour poursuivre sa thèse de sociologie au Liban, nous avons beaucoup apprécié faire équipe avec lui pendant plus de deux ans et lui souhaitons une belle aventure.

Sa succession est assurée par **Elodie Jouve**, ethnologue du centre Max Weber à Saint-Etienne, que nous avons eu grand plaisir à accueillir au sein de l'équipe.

Lucie Vacher, stagiaire en master de sociologie politique à Lyon 2, nous a rejoint en février pour réaliser une étude sur la situation socio-économique des familles au moment du placement de leur enfant. La qualité de la contribution des stagiaires perdure.

Notre site internet joue à cache-cache et disparaît parfois du paysage, n'hésitez pas à nous envoyer un mail si vous cherchez un document en ligne.